

DECISION DU PRESIDENT n° 2025-511

Objet : Commande publiques - Remboursement d'assurances – Sinistre DAB du 20/06/2024

Le Président de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-599 du 12 octobre 2022 portant délégation du Conseil d'Agglomération au Président ;

Vu le dommage survenu le 20 juin 2024 à la déchetterie de Tournon sur Rhône, un véhicule tiers de l'entreprise SIBUET ENVIRONNEMENT a percuté et endommagé la barrière et le lecteur badge de la déchetterie de Tournon sur Rhône ;

Considérant que le préjudice causé a été reconnu par la société SIBUET ENVIRONNEMENT, laquelle s'est engagée à procéder à un remboursement intégral sans recours à une déclaration auprès de l'assurance ;

Considérant qu'aucune déclaration n'a été effectuée auprès de l'assurance de la collectivité ;

Considérant qu'un courrier a été envoyé le 12 septembre 2024 pour réclamation du préjudice subi pour un montant de 531.58 € HT soit 637.90 € TTC.

DECIDE

Article 1 – d'accepter le remboursement direct proposé par l'entreprise SIBUET ENVIRONNEMENT pour un montant de 531.58 €HT soit 637.90 € TTC.

Article 2 – Le montant de l'indemnité a fait l'objet d'un versement unique sur le compte de la collectivité.

Article 3 - Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département, au comptable public et publiée sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Article 4 - La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :

- D'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 05/08/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo